



# S'engager contre la précarité menstruelle des collégiennes

# Le projet : des distributeurs de protections périodiques biologiques gratuites dans les collèges girondins

## Objectifs :

- Lutter contre la précarité menstruelle en facilitant l'accès à des protections périodiques gratuites
- Lever le tabou des règles et sensibiliser les jeunes dès le collège
- Réduire les inégalités entre les femmes et les hommes notamment en matière d'insertion sociale et professionnelle
- Mettre en avant des initiatives et entreprises françaises et/ou girondines et soutenir leur démarche éthique

**6%**  
des jeunes filles

et jusqu'à 12 % dans les milieux les plus défavorisés, auraient déjà manqué les cours faute d'accès à des protections périodiques.



# Le coût

Budget pour un déploiement dans tous les collèges = 38 350 collégiennes

Budget calculé sur la base:

- d'une année scolaire, soit 8 mois
- d'un distributeur pour 200 élèves
- de 4 protections/fille/mois (serviettes et tampons)

Selon les fournisseurs contactés en période d'écriture du marché, le budget annuel peut varier entre 170 000 € et 300 000 € par an.

Le choix a été fait de prévoir dès le départ un budget pour financer cette opération pendant 4 années, ce qui correspond à une promotion complète d'élèves, soit 1,2 million d'euros.

# Mise en œuvre

- Juillet 2021 : Enquête réalisée auprès des collèges de Gironde : 84 % des collèges répondent qu'il est « très utile » ou « nécessaire » d'installer des distributeurs de protections périodiques dans les collèges
- Août 2022 : publication du marché pour trouver un distributeur répondant aux normes de qualité : coton 100% biologique, certifié GOTS, sans blanchiment au chlore, biodégradables, mettre en avant des initiatives et entreprises françaises et/ou gironde ayant recours à des personnes en insertion et s'engageant pour leur accompagnement socioprofessionnel. C'est la société Marguerite et Compagnie qui s'est vue attribuer le marché.
- Décembre 2022 : livraison et installation des distributeurs dans les collèges. Chaque collège décide de l'emplacement de son installation : pas obligatoirement dans les sanitaires, mais dans un lieu facile d'accès, toujours ouvert.

# Accompagnement des collèges

- Pour accompagner l'installation de ces distributeurs, la Direction des Collèges et la Direction de la Jeunesse, la Mission Égalité du Département se sont associées. 2 jeunes en service civique ont été recrutés en 2022-2023 et en 2023-2024. Ils pourront se déplacer dans les collèges et, selon la demande et les modalités souhaitées par les chefs d'établissements, rencontrer les élèves, animer des ateliers...
- Ces jeunes en service civique seront eux-mêmes au préalable formés par une association partenaire (Nouveaux cycles)
- Cet accompagnement doit permettre de sensibiliser tous les élèves, y compris les garçons, mais également les adultes
- Un livret de sensibilisation a été envoyé dans les collèges, qui pourront choisir de le distribuer lors de séance de prévention santé, ou le laisser libre accès.







# Un premier bilan côté marché

- 167 distributeurs ont été installés
- Le département de la Gironde a obtenu 2 trophées de la commande publique 2023 : catégorie « achat exemplaire » et le « prix de la communauté des acheteurs »





# Changeons les règles

le Département s'engage dans les collèges :  
protections hygiéniques et écologiques gratuites.

**#changeonslesregles**

